

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 28 Avril 1896

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince, par Ordonnance du 6 novembre 1895, a nommé M. Sverdrup Engelschiön, Consul de la Principauté à Christiania.

M. Sverdrup Engelschiön a reçu l'exequatur royal.

Par Ordonnance Souveraine du 22 avril 1896, M. le Ch<sup>er</sup> Ernest Rubinacci, Consul de la Principauté à Naples, est autorisé à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Humbert I<sup>er</sup>.

**NOUVELLES LOCALES**

Leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse, désireux de rapprocher de Leurs Personnes la partie de la population qu'Elles ne voient que dans les manifestations publiques, ont décidé de donner au Palais de Monaco, le vendredi 15 mai, à neuf heures du soir, une fête populaire, exclusivement réservée aux familles qui n'appartiennent pas au monde officiel ou qui ne sont pas, d'ordinaire, aux réceptions du Palais.

Cette invitation s'adresse donc spécialement aux propriétaires, commerçants et artisans habitant la Principauté.

Les jeunes gens, à partir de vingt ans, et les jeunes filles, à partir de seize ans, sont admis à cette invitation.

A dater de demain, les cartes de famille nécessaires pour l'entrée au Palais seront délivrées aux personnes qui en feront la demande à la Mairie de Monaco et aux Consulats de France et d'Italie.

Le nombre des invitations ne pouvant excéder trois mille, il en sera réservé deux mille pour les Monégasques et mille pour la Colonie étrangère.

S. A. S. le Prince, accompagné de M. le Lt-Colonel comte d'Orémieux, Son aide de camp, s'est rendu jeudi à Cimiez pour faire visite à S. M. la Reine d'Angleterre.

Le même jour, S. A. R. la Princesse de Bulgarie, accompagnée de la comtesse Stancioff, Dame d'honneur, et du Comte de Bourboulon, Chambellan, a dîné au Palais avec Leurs Altesses Sérénissimes.

La fête de bienfaisance donnée avant-hier par la Société des Régates a parfaitement réussi.

L'installation est forte belle et des plus confortables. Les boutiques de la kermesse sont montées avec beaucoup de goût : chevaux de bois, tirs, jeux divers ont, toute la journée, attiré la foule des promeneurs, heureux de participer à une œuvre charitable en s'amusant.

La Société Philharmonique, sous la direction de son chef, M. Testa, a complété par un concert cette partie de la fête, au cours de laquelle Mademoiselle de Richelieu, fille de notre bien-aimée

Souveraine, a fait aux enfants des largesses accueillies avec enthousiasme.

Le soir, un bal a réuni la jeunesse de la Principauté.

Le Prince a daigné y assister. Venue à dix heures avec Mademoiselle de Richelieu, Son Altesse Sérénissime a été reçue par le Bureau de la Société des Régates, auquel s'étaient joints S. Exc. le Gouverneur Général et M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco.

L'orchestre, dirigé par M. Testa, a salué cette entrée par la *Marche Nationale*, applaudie par toute l'assistance. Puis, de la tribune d'honneur, Son Altesse Sérénissime a entendu les deux chœurs chantés par la Société Chorale : le *Roi des Mondes*, du compositeur Dard-Janin, et *Chantons Noël*, de M. Paliard.

Ces deux remarquables morceaux, ont de nouveau mis en relief la solide éducation musicale de notre orphéon et le talent de son chef, M. Nef. Les nuances sont observées avec beaucoup d'intelligence et d'ensemble.

A cette partie chorale a succédé un numéro non porté au programme : la danse de miss Foull' l'air, une émule originale de la célèbre Loïe Fuller. Cette danse a été fort goûtée des spectateurs.

Après le départ du Prince, le bal public a repris et s'est continué avec une grande animation jusqu'à 4 heures du matin.

L'enceinte de la fête sera ouverte toute cette semaine. La clôture aura lieu dimanche soir.

L'honorable M. le Ch<sup>er</sup> Marquet, retenu à Marseille par un deuil (la mort de M. Achille Blanqui, son beau-frère) ne présidait pas cette belle fête.

Nous prions M. Marquet d'agréer nos compliments de condoléances.

A partir de demain 29 avril, MM. les docteurs Pontremoli et Onda vaccineront chaque semaine, savoir :

M. Pontremoli, à deux heures précises, à la Mairie, tous les mercredis ;

M. Onda, à deux heures précises, à l'école des Moulins, tous les jeudis.

La gabarre de l'Etat, le *Dromadaire*, venant de Toulon, a réparé et remis en place, la semaine dernière, la bouée du port de Monaco.

Vendredi, un yacht à vapeur français, *Saint-Georges*, à M. Talmont, 19 hommes d'équipage, capitaine Azibert, 61 tonneaux, venant de Nice, est entré dans le port de Monaco.

La *Namouna* et la *Séréda*, à M. Gordon Bennett, sont depuis quelques jours à Monaco.

M. le baron et M<sup>me</sup> la baronne de Saint-Paul ont remis à M. Dugué de Mac Carthy la somme de 500 francs pour les œuvres de bienfaisance de la Principauté. L'attribution suivante en a été faite :

|   |         |
|---|---------|
| Bureau de Bienfaisance.....   | 200 fr. |
| Malades pauvres secourus à domicile (M <sup>me</sup> la Supérieure des Sœurs de Bon-Secours)..... | 200     |
| Société de Saint-Vincent-de-Paul....  | 100     |

Le Sport Vélocipédique Monégasque fera dimanche une sortie en fanfare. But de l'excursion : la Trinité-Victor ; l'après-midi, visite aux grottes de Saint-André.

Les derniers grands concerts classiques et internationaux ont été marqués par des auditions tout à fait exceptionnelles. Dans l'un d'eux, le public distingué de Monte Carlo a chaleureusement applaudi une cantatrice du plus grand talent, M<sup>me</sup> Amelia Tornaghi Borgani, qui a dit avec autant de goût que de science musicale l'*Élégie* de Massenet et des romances de Lassen, Denza et Chaminade.

Dans le concert classique de jeudi 23 avril, M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin a obtenu un franc succès avec deux romances de M. de Lara : *Soir d'automne* et *Rondel de l'Adieu*, qu'elle a dû bisser, aux applaudissements de l'auditoire.

**CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE**

Le mouvement des voyageurs du littoral de la Méditerranée sur Paris a pris, depuis quelques jours, une importance telle que les deux trains rapides 10 et 20, insuffisants, sont presque chaque jour dédoublés.

La circulation des trains de dédoublement entraînant avec elle, sur la grande ligne, un certain trouble dans la marche des autres trains, garés pour les rapides, la Compagnie a pris le parti de réduire le nombre des voitures de luxe dans les trains 10 et 20 afin de les soulager, et de mettre en marche depuis le 19 avril, quatre fois par semaine, pour les voyageurs de luxe, le train L. 22, tant que durera le mouvement de retour, c'est-à-dire pendant une quinzaine de jours environ.

Ce train est composé de voitures lits-salon et d'une voiture de première classe pour les domestiques.

Ces trains ont lieu, comme *Méditerranée* : Le train L. 21, trois fois par semaine, savoir : le lundi, le mercredi et le samedi au départ de Paris, et le train L. 22, tous les jours, savoir : 1<sup>o</sup> le lundi, le mercredi et le vendredi, comme *Méditerranée* ; 2<sup>o</sup> le dimanche, le mardi, le jeudi et le samedi, comme *train de luxe P.-L.-M.*

Ce train est considéré comme train rapide au point de vue de l'application des taxes du tarif G. V. n° 4.

L'intensité du mouvement des voyageurs sur le littoral de la Méditerranée diminuant sensiblement à partir du 1<sup>er</sup> mai, la Compagnie P.-L.-M. réduira à cette date le nombre de ses trains entre Nice et Vintimille en cessant de mettre en circulation :

- 1<sup>o</sup> A dater du 1<sup>er</sup> mai.
- De Menton ou Monte Carlo à Nice : Les trains 310, arrivant à Monaco à 11 h. 4 matin ; 348 arrivant à 3 h. 11 soir.
- De Nice à Monte Carlo ou Menton : Les trains 341, arrivant à Monaco à 10 h. 20 matin ; 369, arrivant à 3 h. 20 soir.

2° A dater du 11 mai :

**Vers Nice :** Les trains 380, arrivant à Monaco à 7 h. 4 soir ; 390, arrivant à 10 h. 49 soir ; 346, arrivant à 2 h. 11 soir ; 394, arrivant à 11 h. 40 soir.

**Vers Menton :** Les trains 383 arrivant à Monaco à 6 h. 20 soir ; 391, arrivant à 8 h. 20 soir ; 353, arrivant à 1 h. 20 soir ; 379, arrivant à 5 h. 19 soir.

Sous l'influence des dernières pluies, les lilas de la promenade Saint-Martin se sont couverts de fleurs.

Le lilas a toujours été populaire et cher à la jeunesse. Dans le langage des fleurs, il signifie : *première émotion d'amour*. Ses gracieuses branches qui s'élancent et s'enchevêtrent et d'où s'échappent des multitudes de thyrses dressés, sont accueillis avec la même joie dans les salons et dans les chambrettes.

Malheureusement cette fleur est éphémère. C'est une sensitive, une délicate, qui s'étiole dès son premier épanchement d'amour. Aussitôt épanouie, elle se féconde, puis se flétrit.

Le lilas est originaire de Perse Il fut apporté en Europe en 1560 par l'ambassadeur Ghishen de Busbée. Quoique dans son pays natal cet arbrisseau portât le nom de seringa, Busbée le présenta sous celui de lilas, abréviation du mot persan *agenslilag*.

Autrefois le lilas était employé en médecine comme tonique dans les maladies d'estomac. On en tirait également une huile destinée à combattre le rhumatisme articulaire. En 1822, on reconnut que cette plante n'avait aucune propriété thérapeutique. Dès lors on cessa de l'utiliser.

Les parfumeurs tirent de cette fleur un parfum agréable.

Avec les rameaux des lilas, les Turcs font des tuyaux de pipes.

Dans ses deux audiences correctionnelles des 21 et 23 avril courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Bernard Bonardo, journalier, sans domicile, 8 jours de prison et 16 francs d'amende ;

Pour tentative de vol, Louis-Jacques Biancheri, garçon coiffeur, sans domicile, un mois d'emprisonnement ;

Pour détention de faux poids, Célestin-Ferdinand Sujet, épicer à Monaco, un franc d'amende.

Jeudi 30 avril 1896, à 2 h. 1/4 de l'après-midi

VINGT ET UNIÈME ET DERNIER  
CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. LÉON JEHIN  
Avec le concours de M<sup>me</sup> DESCHAMPS-JEHIN, de l'Opéra

|  |              |
|--|--------------|
| <i>Fest-Ouverture</i> .....                              | Lassen.      |
| <i>Wakenstein</i> , trilogie.....                        | V. d'Indy.   |
| 2 <sup>e</sup> partie : Max et Thécla — Les Piccolomini. |              |
| Air des <i>Noces de Figaro</i> .....                     | Mozart.      |
| M <sup>me</sup> Deschamps-Jehin.                         |              |
| <i>Danse macabre</i> .....                               | Saint-Saëns. |
| Solo par M. Corsanego.                                   |              |
| <i>Amy Robsart</i> , transcription symphonique.          | I. de Lara.  |
| <i>Chanson de Solweig</i> .....                          | Ed. Grieg.   |
| A. <i>Soir d'amertume</i> .....                          | I. de Lara.  |
| B. <i>Le Rondel de l'Adieu</i> .....                     |              |
| M <sup>me</sup> Deschamps-Jehin.                         |              |
| <i>Chevauchée des Walkyries</i> .....                    | Wagner.      |

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**La Turbie.** — Samedi sont arrivées à la villa Giulia, S. A. R. la princesse de Galles et les princesses Victoria et Maud, ses filles. La visite de la princesse de Galles à S. M. l'Impératrice douairière, sa sœur, était annoncée depuis quelques jours.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le boulevard a un aspect particulier les soirs de crise ministérielle. Les flâneurs qui déambulent de la Madeleine aux Variétés ont alors une allure un peu emballée qui donne aux terrasses des cafés parisiens un certain air de Cannebière ne manquant pas de pittoresque. Eh bien ! à parler franc, le boulevard était très calme le soir où il a appris la démission du cabinet Bourgeois. Il n'était pas

nerveux du tout et presque partout on entendait ce bout de dialogue :

— Eh bien ! que dites-vous de la crise ?

— Moi, je n'en dis rien ; je m'en f.... pour me servir du mot de la Revue des Variétés.

Est-ce dégoût de la politique ? Est-ce l'effet du printemps ?

Ce coquin de printemps, malgré les variations de la température, rend tous les Parisiens et toutes les Parisiennes bucoliques.

— Pourquoi nous occuper du Ministère, me disait une des plus jolies actrices du Vaudeville ? Nous avons les violettes. Paris est plein de petites voitures chargées de bouquets de deux sous. Chaque jour il en arrive trois trains du Midi de la France dans de jolis paniers en osier

— Oui ! mademoiselle, lui répondis-je en souriant. Mais permettez-moi de vous offrir une gerbe de lilas. Les lilas viennent de faire leur première apparition et vous savez sans doute que, dans le langage des fleurs, le lilas signifie : *Première émotion d'amour*.

L'aimable actrice accepta en souriant et me dit :

— Vous avez bien fait, vous qui êtes si galant, de choisir le pseudonyme de Dangeau.

×

Oui, mademoiselle ! Dangeau était galant. Mais il avait en galanterie des façons qui seraient mal vues des gentilshommes de notre temps : Ce que j'ignorais quand j'ai pris son nom pour signer les lettres parisiennes du *Journal de Monaco* et ce que j'ai appris dans une récente conférence de M. Maurice Lefèvre, à la Bodinière.

Le Roi-Soleil s'humanisait souvent. Au début de son règne, il n'avait qu'un goût médiocre pour sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre, qui était fort maigre et de celles dont un poète a dit :

On n'y trouverait pas un nid pour un péché.

Et le Roi, qui ne dédaignait pas le calembour, déclarait qu'il n'avait que fort peu d'appétit pour les os des saints Innocents.

Mais voilà que plus tard, lorsque l'âge eut capitonné Henriette d'Angleterre, Louis XIV la trouva désirable et voulut le lui dire. Il fit choix d'un secrétaire pour rédiger ses billets galants : c'était l'usage à sa Cour. Et Henriette lui répondait en usant également d'un secrétaire... du même, du marquis de Dangeau. Ce rôle d'intermédiaire galant ne choquait personne au grand siècle. Tout change !

Voilà ce qu'a raconté mieux que moi, le spirituel diseur qu'est M. Maurice Lefèvre dans une conférence qu'il a faite à la Bodinière sur les *Chansons libertines*. Titre alléchant qui avait fait venir les plus honnêtes dames ! Et elles n'ont pas regretté d'avoir succombé à la tentation. Elles ont entendu des choses charmantes dites par le fin conférencier et de délicieuses chansons d'autrefois, assez libertines pour les faire sourire, pas assez pour les faire rougir, interprétées par deux artistes hors de pair, M. Villé, dont M. Francisque Sarcey fait le plus grand cas, et M<sup>lle</sup> Jane Pierny, qui est merveilleuse d'esprit de beauté. Et les auditions sont tellement de bon goût et de bon ton qu'à la sortie une Anglaise disait en faisant une petite moue :

— C'est étonnant ! Dans tout cela il n'y a rien de *shocking* !

Il convient d'ajouter que notre fin de siècle n'a pas de faux préjugé sur la pudeur. Les hommes et les femmes du meilleur monde ne sont pas effrayés par les hardiesses des poètes de la butte Montmartre. Nous avons reconnu au *Chat Noir*, le grand-duc Alexis, la grande-duchesse de Leuchtenberg, le prince Waldemar de Danemark. Ce qui a fait dire au directeur radioux : « Sous l'Empire, nous avons le passage des princes ; aujourd'hui, le *Chat Noir* est le théâtre des princes. » M. Salis exagère !

×

L'ouverture du Salon du Champ-de-Mars nous a valu la rentrée de M. Henri Rochefort dans la critique d'art. Le rude pamphlétaire a été sévère, mais juste, pour les tendances de la peinture nouvelle. « Nous avons la peinture « pharmaceutique, la peinture alcoolique et la peinture « diabétique. Certains peintres nous montrent la nature à « travers un bocal de pharmacien, d'autres, à travers un « verre d'absinthe, d'autres aussi dans un brouillard que « l'œil humain ne réussit pas toujours à percevoir. » Et « plus loin : « L'art bitumeux s'est développé dans des « proportions inquiétantes. » Et le mot de la fin mérite également d'être cité : « En somme, ce qui caractérise, à « mon avis, cette exposition française, c'est que la palme « et l'honneur en reviennent surtout aux étrangers. » On reconnaît que nous avons, ici même, formulé depuis plusieurs années la même opinion en termes moins incisifs. Nous ne pouvons qu'approuver l'article de M. Henri Rochefort, qui est écrit de main de maître.

×

Pendant que les candidats aux élections municipales échangent des propos acerbes et couvrent les murs de

Paris d'affiches multicolores, les hommes d'esprit se réunissent et essaient d'échapper à la fièvre politique. M. Louis Ratisbonne, le traducteur de la *Divine Comédie*, le charmant poète de la *Comédie Enfantine*, vient de présider le dîner mensuel de l'*Alouette* où l'on a applaudi un joli toast de M. Edmond Thiaudière, des vers du docteur Chavane et de Jules de Marthold, des chansons spirituelles de M. Emile Bourdalus, le président du Caveau.

Et le bal des Saint-Cyriens, où des quadrilles ont été dansés par des jeunes filles ou demoiselles de Saint-Cyr et des élèves de l'école en costumes militaires des différentes époques, a jeté la note de jeunesse et de gaieté !

Et la comtesse de Trobriant a donné une matinée musicale qui a été des plus réussies, où l'on a entendu M<sup>lle</sup> Jeanne de l'Isle, M<sup>me</sup> Burnett Stears, M<sup>lle</sup> Magnin, M<sup>lle</sup> Levallois et M<sup>lle</sup> Verteuil, la gracieuse pensionnaire de l'Odéon.

×

Mentionnons le grand événement mondain de la semaine : le mariage de la princesse Marguerite d'Orléans avec le commandant de Mac-Mahon, à la mairie de la rue d'Anjou. Les témoins étaient pour la princesse son grand oncle le prince de Joinville et son frère le prince Henri d'Orléans, celui-ci remplaçant le duc d'Aumale qui, un peu souffrant, n'a pu quitter Chantilly. Les témoins du commandant de Mac-Mahon étaient le général de division en retraite Broye, grand officier de la Légion d'honneur, et le marquis d'Harcourt.

Le maire, M. Beurdeley, a, dans une allocution pleine de tact, a dressé aux jeunes époux les félicitations d'usage. Il a terminé en souhaitant aux époux « de transmettre à de « nouvelles générations ce sang des Mac-Mahon et des « d'Orléans qui a toujours été prêt à couler pour la défense « de la patrie ».

M. Beurdeley est un vieux républicain, mais on voit qu'il appartient à la République aimable.

×

Après les mariages, les enterrements. Ainsi va le monde ! On a eu à déplorer, cette semaine, la mort du baron de Hirsch et celle de M. Léon Say.

Le baron de Hirsch a succombé à une attaque d'apoplexie, dans ses domaines d'Ognialla, en Hongrie. Il avait épousé la fille du sénateur belge Bischoffsheim. Il possédait de belles propriétés à Paris, à Vienne, en Hongrie et dans le Midi de la France. Il a été mêlé aux plus grandes affaires financières de notre temps.

Avec Léon Say disparaît une sorte de dynastie bourgeoise, dont son grand-père Jean-Baptiste Say et lui ont été les personnalités marquantes. Léon Say était un homme érudit, plein de bonne grâce et de courtoisie, d'une grande fermeté dans ses idées politiques et économiques. « C'est un roc » avait dit de lui M. Gladstone. C'était un roc couvert de fleurs.

Il était très estimé même de ses adversaires. Tous les partis étaient représentés à son enterrement.

Le public de Paris, qui aime à faire des mots, n'a pu s'empêcher de dire en voyant les ministres l'accompagner à sa dernière demeure :

— Voilà l'enterrement du cabinet Bourgeois !

DANGEAU.

## CAUSERIE

### L'Exposition et la grande Foire de Nijni-Novgorod

On prépare actuellement à Nijni-Novgorod, en Russie, une exposition universelle qui sera en même temps internationale, au moins pour certaines catégories d'objets et dès maintenant le comité a invité les grandes sociétés et les commerçants français à y prendre part. Sans doute cette exposition ne pourra pas se comparer aux fastueuses exhibitions de Paris en 1889 ou de Chicago en 1893 ; mais on construit déjà certains palais en métal, et on prépare aussi un grand nombre de constructions en bois, comme on sait si bien les faire en Russie. On compte sur un nombre considérable de visiteurs, et c'est pour cela que le gouvernement subventionne certaines entreprises qui commencent à bâtir d'immenses hôtels pour loger des milliers de personnes, et que l'on verra prochainement s'élever des pavillons destinés à durer autant que l'exposition même.

Il faut bien dire du reste que le concours des visiteurs sera d'autant plus grand qu'il y aura pour les attirer la Foire en même temps que l'Exposition.

Tout le monde a entendu parler de la foire de Nijni-Novgorod, mais la plupart des gens ignorent dans quelles conditions elle se tient.

On sait que cette ville se trouve à l'est de Moscou, sur le cours de la Volga, à son confluent avec l'Oka ; alors que les grandes foires ont à peu près complètement disparu partout, sauf quelques rares exceptions comme la « Foire aux laines » de Varsovie, celle de Nijni-Novgorod a subsisté avec tout son éclat jusqu'à nos jours. Cela s'explique, car il faut bien un marché où les populations de la Russie d'Asie et même de l'Asie en général puissent venir vendre leurs marchandises et en même temps se procurer les divers produits dont elles peuvent avoir besoin ; il faut un terrain où s'échangent des articles européens contre les marchandises venant de Khiva, de Boukhara, de Turkestan, de la Perse, contre les thés de Chine. Le chemin de fer transcaspien n'a fait qu'augmenter l'importance de cette foire, en facilitant la venue des commerçants de l'Asie russe ; sans doute la mise en exploitation du grand transsibérien en agira autrement, mais pour l'instant encore le mouvement de la grande Foire de Nijni-Novgorod s'accroît chaque année.

Cette foire, la plus importante et une des plus anciennes du monde entier, ne s'est pas toujours tenue dans cette ville : à une époque très reculée, ce centre commercial était établi au confluent de la Kama et de la Volga, toujours sur des cours d'eau, comme on voit, parce qu'ils constituent d'excellentes voies de transport ; puis au neuvième siècle la foire avait émigré à Kazan. (On voit que l'origine de la foire actuelle remonte très loin).

Au commencement du dix-septième siècle, le Yamarka, comme on nomme la Foire, s'était transporté à Makara, ou plutôt aux environs du couvent de Saint-Makariy (Saint-Macaire), à quelques kilomètres en avant de Nijni, et il enveloppait trois villages et tous les îlots sablonneux de la Volga.

Ce champ de foire était fort incommode, et l'on profita d'un incendie qui se produisit en 1816 pour l'abandonner complètement et adopter l'emplacement actuel, qui est situé dans une île formée à Nijni même par les deux bras de l'Oka. C'est un empereur de Russie qui a installé la foire sur un bien de la couronne, en faisant construire toute une série de maisons à un étage où le rez-de-chaussée est aménagé en magasin ; ces maisons formaient une centaine d'îlots. Depuis quelques années, les négociants qui le désirent peuvent acheter du terrain et construire pour leur compte, au lieu de louer les magasins appartenant à la couronne.

La surface bâtie s'est bien accrue depuis 1817, première année où la foire s'est tenue à Nijni même : aujourd'hui l'on compte au moins trois mille boutiques sédentaires et certainement autant de boutiques en bois qui ne sont édifiées que pour le temps de la foire ; les unes et les autres s'alignent en longues rues droites. Il faut citer aussi un immense bazar de 1,700 mètres de long et un kilomètre de large.

Toutes ces constructions, ces maisons, provisoires ou non, sont loin de présenter quelque confortable, bien que les familles des négociants y résident six semaines ; il est curieux d'y voir, dans ces intérieurs exigus, des marchands de Moscou, riches à millions, vendant des milliers de pièces d'étoffe chaque jour à leurs clients asiatiques.

Ceux-ci sont venus de Mery, de Bokhara, de Samarkand, de Khiva ; ce sont des gens de l'Asie centrale aux costumes pittoresques, portant des turbans de couleurs variées, des vêtements de soie écarlate et bariolée. Les marchés se traitent gravement et presque silencieusement, sans discussion. Il est vraiment intéressant de parcourir le quartier des Asiatiques ; ils se tiennent assis sur des bancs, en face de leur boutique, graves comme toujours, et privés de leur distraction favorite, car il est interdit, sous peine d'une grosse amende et par crainte d'incendie, d'allumer la moindre cigarette dans l'intérieur du Yamarka ; ils ont apporté de magnifiques tapis tissés par les femmes de leur pays, d'énormes ballots de cuir, des cornes d'animaux.

Plus loin, groupés dans le caravansérail, voici les Persans vendant eux aussi des tapis, des cuirs, puis des cotons et pour plusieurs millions d'excellents fruits secs : abricots, figues, amandes, noisettes, raisins. On pourrait voir aussi les Chinois, qui livrent pour 40, 50 millions de francs de thés de toute espèce, en briques, en tablettes, etc.

On ne peut imaginer tout ce qu'on trouve à cette foire immense, depuis les tissus en laine, en coton, en soie, les fourrures, les objets de cuir ou de métal, les vêtements, le savon, les bougies, jusqu'à la parfumerie, au papier, aux cristaux, au tabac, au sucre, aux boissons et même aux produits pharmaceutiques, aux livres et aux images saintes.

Tous ces objets représentent des sommes considérables ; nous ne pouvons songer à les indiquer en détail, mais voici quelques chiffres qui montreront l'importance qu'a prise la Foire de Nijni-Novgorod. En 1817, on faisait un chiffre d'affaires de 26 millions de roubles, ce qui vaut à peu près 84 millions de francs, alors qu'en 1697 le total correspondant ne dépassait point 80,000 roubles. Actuellement la valeur des marchandises vendues est à peu près de 190 millions de roubles *sept cent soixante millions* de francs.

## FAITS DIVERS

VILLAGE SUISSE. — Le « clou » de l'Exposition de Genève, dont l'ouverture aura lieu le mois prochain, sera certainement le *Village suisse*. Imaginez-vous, en un coin de nature heureusement disposé, les modèles de tous les genres de chalets qui dressent leurs gracieuses silhouettes dans les sites les plus attrayants des montagnes suisses. Des bergers, revêtus du costume national, des filles accortes, aux fraîches couleurs, aux atours pittoresques, des troupeaux donneront la vie à ce cadre où se résumera, comme en miniature, le tableau des Alpes et du Jura.

Les transitions de l'antique ville du plateau suisse au village de montagne, de ce village à l'alpage, seront habilement ménagées. Le *Village suisse* sera fort animé : le tissage de la soie, les broderies de Saint-Gall et d'Appenzell, les poteries artistiques et les sculptures sur bois de l'Oberland bernois, les tresseurs de paille et surtout l'industrie laitière, pratiquée dans les laiteries modèles, y trouveront leur place.

A droite du village sera le pâturage du Jura avec ses grands chalets de pierre aux toits bas ; à gauche, le pâturage alpestre avec ses petits chalets de bois, serrés les uns contre les autres. Toutes les races et variétés de bétail suisse y seront représentées par leurs plus beaux spécimens. Un mouvement de terrain habilement disposé procure l'illusion de la montagne. Tout près, une vaste nappe d'eau, tombant en cascade d'une hauteur de 30 mètres, donne naissance au cours d'eau qui traversera le village dans toute sa longueur. Au bas et le long de la pente, des arbres isolés ou en groupes : sapins, mélèzes, pins, aroles, etc.

Enfin, plus loin encore, à l'extrémité d'une gorge de la montagne s'ouvre un magnifique panorama : la vue du Mænnlichen, une série de montagnes dominées par les cimes étincelantes des Alpes. C'est l'œuvre de trois artistes de haut mérite : MM. Baud-Bevy, Eugène Burnand et Furet.

Tels sont les traits essentiels de cette entreprise grandiose, à laquelle tout semble promettre le plus vif succès.

Ajoutons qu'un chemin de fer, long de deux kilomètres et demi, rapprochera les parties éloignées de cet ensemble si complet et si vaste.

Voici maintenant quelques détails sur le programme des fêtes qui seront données pendant l'Exposition. Il va sans dire que ce programme n'est arrêté que dans ses grandes lignes et qu'il pourra y être apporté quelques modifications, mais ces modifications ne porteront certainement que sur des points de détail, et ne changeront pas beaucoup à l'aspect général.

Des fêtes spéciales auront lieu le 1<sup>er</sup> et le 4 mai pour l'inauguration du Village suisse, et pendant le mois de juin, les samedi 6, dimanche 7 aura lieu la première fête des lutteurs organisée par la Société fédérale de gymnastique de Genève. Cette fête est organisée d'après les traditions des fêtes suisses, où des bergers luttent contre gymnastes et les lutteurs de réputation combattent entre eux.

Ajoutons encore que tous les jeudis et samedis un petit orchestre villageois, en costumes nationaux, se fera entendre sur la place centrale, où un plancher permanent sera installé, ce qui permettra à tous les habitants du Village, aussi bien qu'aux visiteurs de se livrer à tout

moment au plaisir de la danse. On voit par cette énumération déjà longue bien qu'incomplète, qu'on trouvera au Village suisse toutes les créations désirables.

On écrit de Rome que le prince russe Wiasemski vient d'arriver dans cette ville, après avoir accompli le voyage le plus considérable qui ait été jusqu'ici enregistré dans les annales du sport hippique.

Il a accompli, en effet, à cheval, toute la traversée de l'Asie, c'est-à-dire environ 43.000 kilomètres, et, si son voyage a été utile à la science, on ne peut nier qu'il n'ait été signalé par de nombreux incidents et aventures.

Parti de la Sibérie, le prince a traversé la Mongolie, toute la Chine, de l'est à l'ouest, le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, le Cambodge, le Siam, la Birmanie, le Thibet, le Turkestan, la Perse, a franchi le Caucase et est rentré en Russie.

Il a mis deux ans et demi à accomplir cet exploit ; a été attaqué quatre fois par des peuplades sauvages ; a été blessé deux fois et est resté quatorze jours prisonnier entre les mains de tribus fanatiques du Thibet. Dans le désert de Yoli, il a perdu toutes ses bêtes de somme et a, lui-même, cruellement souffert de la soif.

En Mongolie, il a dû remplacer son cheval par un buffle ; au Siam, il s'est servi d'un éléphant ; au Thibet, il a monté un yack et, en maints endroits, il a dû se contenter d'aller à pied.

Quoique à peine âgé de quarante ans, c'est le second voyage du même genre qu'effectue le prince Wiasemski ; il y a quelques années, il a visité l'Afrique et s'est rencontré à Karthoum avec Gordon pacha, quelques semaines avant la prise de cette ville par les mahdistes.

## VARIÉTÉS

### Vers la science

Maintenant on ne parle plus que de voyantes, à Paris, on songe à l'ange Gabriel, on raconte ses révélations et on commente ses récits. Les uns croient, beaucoup doutent ; chacun, à l'appui de son opinion, a une histoire à dire ; ce sont des incarnations d'esprits, des apparitions dans le ciel, des récits de somnambules et tous s'accordent à tracer un tableau affreusement noir, qui tout à coup s'efface pour devenir rayonnant d'azur.

Or si, au lieu de se produire il y a presque 1900 ans, la révélation de l'ange Gabriel à la Vierge Marie se produisait maintenant, elle soulèverait aussi une foule d'incrédulства et cependant... de ce miracle naquit la religion catholique, qui compte sur la terre deux cent millions de fidèles.

De même, vers l'an 610 de l'ère chrétienne, l'archange voyageur, le messager de Dieu, Gabriel, se montra en la révérie mystique de Mohamed (par corruption Mahomet) au fond de la grotte d'Hirah, près la Mecque, et lui dit : « — Au nom du Dieu très haut qui a créé l'homme d'un peu de sang coagulé, Mohamed, tu es l'apôtre de Dieu ! »

Et cette parole fut le germe du mahométisme, dont les adeptes se chiffrent par quatre-vingts millions. Si donc Mohamet venait en notre siècle prêcher les maximes du Koran, est-il présumable qu'il aurait beaucoup de croyants ?

Si le fondateur du Bouddhisme, Siddhartha, arrivait à Paris pour y prêcher sa doctrine athée aboutissant, après de multiples réincarnations, au *nivarna* (néant), suprême, on le mettrait au rang des illuminés, et cependant cet homme créa une religion qu'observe cinq cents millions d'êtres pensants et dont les huit volumes du *Kandjour* et les deux cent quarante tomes du *Dandjour* expliquent la doctrine.

Si le char de Brahma passait sur les boulevards parisiens traîné par des éléphants blancs, on croirait à une mascarade et nul ne se précipiterait sous ses roues pesantes, ainsi que cela se pratique dans l'Inde, le jour de la fête annuelle des Djaggernath. Cependant, cette religion compte cent cinquante millions d'adeptes.

L'origine de tout fut une croyance, un entraînement, un fluide parti on ne sait d'où, qui pénétra dans les cervelles pour transformer les cellules de la circonvolution cervicale affectée à la religiosité, et l'orienter vers une idée nouvelle.

Ce fut l'abolition de l'idolâtrie et à l'unanimité la prédication d'une loi douce et sage. Ainsi Bouddha, sept siècles avant notre ère, émet cette morale : obéissance aux parents ; amour des enfants ; dévouement aux amis ; indulgence envers les inférieurs ; bienveillance pour les animaux.

Le *Koran* de Mahomet, qui pénétra avec la civilisation en Espagne et même en Gaule jusqu'au Poitou, contient de superbes maximes.

Les *Védas* des Brahmanes ordonnent la bonté envers les animaux et même envers les plantes.

La Bible console du présent par l'idée de la récompense à venir, et l'Evangile rayonne sur tout comme la clarté suprême et vivifiante.

Seulement, toutes ces institutions, d'essence divine évidemment — car rien d'humain n'eût été si durable — ont eu lieu à une époque où la science, à l'état d'enfance, avait créé moins d'incrédulités, moins de chercheurs des pourquoi insolubles.

En notre siècle on n'arriverait jamais à établir une base assez solide pour supporter l'échafaudage qui servit jadis à bâtir les institutions religieuses.

Ces voyantes, ces apparitions, ces révélations que tous discutent à présent, n'eurent pas autrefois plus d'authenticité que de nos jours, elles ont survécu à travers les siècles parce que nos prédécesseurs étaient des croyants.

Une autre chose curieuse encore, c'est la multiplicité des voyantes ; il en paraît une, et cent autres se découvrent, l'épidémie est contagieuse ; ce fut ainsi dans tous les âges. Au temps du diacre Paris et du cimetière des Innocents, les convulsionnaires se transmettaient le « don », tombaient en convulsions, prédisaient, se tordaient en d'étranges poses, guérissaient parfois les malades avec de bizarres remèdes, dont le plus répandu consistait à boire de l'eau mêlée à un peu de la terre du tombeau du célèbre janséniste.

Le miracle, à certaines époques, passe dans l'air ; lors des luttes des Camisards, les protestants entendaient des voix harmonieuses qui chantaient dans l'espace ; leurs prophètes, à cinq lieues de distance lisaient une lettre dans la poche d'un courrier, de jeunes paysannes illettrées prêchaient tout à coup avec éloquence, électrisant les courages.

L'on rapproche les stigmates constatés chez certains sujets des expériences d'hypnotisme si à la mode aujourd'hui.

On cite ce fait qu'à la Salpêtrière, lorsqu'on présente un verre d'eau pure à une hystérique en lui disant qu'elle va boire de l'ipéca, on arrive à lui faire éprouver tous les symptômes du remède.

Récemment même, sans paroles, sans contact, par sa seule volonté, l'hypnotiseur est arrivé à faire ressentir à son sujet les effets souhaités intérieurement par lui.

C'étaient donc réellement deux âmes en communion, puisque ni geste ni mots ne pouvait guider leur pensée. Là est certainement une grande preuve de l'existence de l'âme et du fluide impondérable qui va porter sa volonté à travers l'enveloppe humaine.

Aussi un savant allemand essaie-t-il maintenant de photographier cette âme, de la prendre en pleine évolution vitale et de la saisir au moment où elle quitte le corps. Il opère avec un appareil composé par lui sur les données de Röntgen et d'Edison et il a obtenu d'étranges choses, appelées à ouvrir un peu plus la porte déjà entre-bâillée par la science sur l'au-delà. De grands personnages se préoccupent vivement de ces études et croyent, ainsi que de récentes expériences semblent le démontrer, que les événements sont écrits dans la lumière astrale bien avant d'être accomplis. De même la photographie a fait découvrir des étoiles inconnues.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

AVIS AU PUBLIC

Le V<sup>e</sup> R. DE MONTJOYE, représentant de la Société des Mines de Lens (Pas-de-Calais), a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à partir de ce jour les commandes de charbon doivent être faites au bureau de son dépôt, situé Jardin de Millo, à côté des Douanes françaises, personne autre que son employé n'ayant qualité pour les faire exécuter.

Il porte aussi à la connaissance du public qu'il aura toujours à son dépôt du charbon et du coke pour hôtels et ménages, des grains lavés pour forge et à des prix très réduits.

Livraison à domicile, à partir de 100 kilos, poids absolument garanti.

Étude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco 39, rue Grimaldi, Condamine

Prochainement seront mis en vente, en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, en plusieurs lots, vingt-deux mille mètres carrés de terrain divisés en deux parties par la voie ferrée, situés commune de Roquebrune, quartier de la Vieille, entre Monte Carlo et le Cap-Martin, au-dessous et entre la nouvelle route et la mer, se prêtant admirablement à la création d'un hôtel ou autre établissement.

Quartier plein d'avenir, vue splendide, exposition plein midi, dix minutes de Monte Carlo.  
Prix : 15, 20, 25 et 30 francs le mètre carré.  
S'adresser à M<sup>e</sup> BLANC, notaire, rue Grimaldi, 39.

**PERDU** dans la matinée de samedi dernier, dans le trajet de la place du Marché à la gare de Monaco, UN MANTEAU GRIS d'enfant, n'ayant comme valeur que le souvenir qu'on y attache.  
Le rapporter contre récompense à l'Imprimerie.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 13 Avril courant n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 41 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le

**Mercredi 29 Avril 1896**

à deux heures de relevée, au Siège social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 1896, et Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes et du bilan.

Fixation du dividende.

Nomination du Conseil d'administration et des Commissaires.

Ratification de la nomination d'un Administrateur délégué ou d'un Directeur Général.

Décisions à prendre sur des travaux projetés.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 13 Avril courant n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le

**Mercredi 13 Mai 1896**

à deux heures de relevée, au Siège social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR : Modifications aux articles 2, 3 et 21, et décisions à prendre en vertu des articles 22 et 42 des Statuts.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 avril 1896

|  |            |
|--|------------|
| CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,                                       | sable.     |
| ID. b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,  | id         |
| ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,  | id.        |
| ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon   | id.        |
| ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,  | id.        |
| SAINT-TROPEZ b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio.                                  | id.        |
| ID. b. Charles, fr., c. Allègre,   | id.        |
| ID. b. Tante, fr., c. Davin,   | id.        |
| ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,   | id.        |
| MARSEILLE, yacht à vap. Princesse-Alice, monég., c. S. A. S. le Prince Albert, | passagers. |
| NICE, yacht à vap. Saint-Georges, fr., c. Azibert.                             | id.        |
| MARSEILLE, b. Jeune-André, fr., c. Fabre,                                      | briques.   |

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

| AVRIL                 | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES                            |        |           |           |           | TEMPÉRATURE DE L'AIR                |       |           |           |           | Humidité relative moyenne        | VENTS         | ÉTAT DU CIEL   |  |  |
|-----------------------|--|--------|-----------|-----------|-----------|-------------------------------------|-------|-----------|-----------|-----------|----------------------------------|---------------|----------------|--|--|
|                       | réduites à 0 de température et au niveau de la mer |        |           |           |           | (Le thermomètre est exposé au nord) |       |           |           |           |                                  |               |                |  |  |
|                       | 9 h. mat.  | midj   | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat.                           | midj  | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir |                                  |               |                |  |  |
| 20                    | 759.9  | 759.6  | 760.      | 760.1     | 760.3     | 16. »                               | 14.3  | 10.1      | 10.6      | 10.3      | 88                               | S E très fort | Couvert, pluie |  |  |
| 21                    | 759.9  | 759.7  | 759.1     | 759.8     | 760.1     | 14. »                               | 14.1  | 13.1      | 10.5      | 11.3      | 81                               | id. id.       | id.            |  |  |
| 22                    | 759.2  | 758.9  | 757.      | 756.      | 756.8     | 15.5                                | 17.2  | 16.2      | 15.1      | 14.8      | 79                               | S E fort      | Couvert        |  |  |
| 23                    | 755.9  | 755.6  | 754.8     | 753.9     | 753.5     | 15. »                               | 17. » | 16. »     | 13.7      | 12.5      | 67                               | S E faible    | Variable       |  |  |
| 24                    | 755.1  | 755.8  | 755.9     | 755.9     | 756.5     | 16.2                                | 17.6  | 17.5      | 14.1      | 13.2      | 58                               | Calme         | Beau           |  |  |
| 25                    | 760. »   | 761.8  | 761.5     | 761.2     | 762. »    | 16.8                                | 17.3  | 17.1      | 14. »     | 13.1      | 55                               | id.           | id.            |  |  |
| 26                    | 763.5  | 764.1  | 763.9     | 763.5     | 764. »    | 17. »                               | 17. » | 17.2      | 13.4      | 13.8      | 51                               | id.           | id.            |  |  |
| DATES                 |  | 20     | 21        | 22        | 23        | 24                                  | 25    | 26        |           |           |                                  |               |                |  |  |
| TEMPÉRATURES EXTRÊMES |  | Maxima | 17. »     | 14.9      | 17.3      | 17.1                                | 18.3  | 17.3      | 17.8      |           |                                  |               |                |  |  |
|                       |  | Minima | 10.1      | 9.9       | 11.9      | 11.9                                | 12.2  | 12. »     | 12.1      |           |                                  |               |                |  |  |
|                       |  |        |           |           |           |                                     |       |           |           |           | Pluie tombée : 4 <sup>mm</sup> 5 |               |                |  |  |

Départs du 20 au 26 avril

|   |             |
|---|-------------|
| GOLFE-JUAN, b. Purgatoire, fr., c. Olivi,                 | sur lest.   |
| CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,                  | id.         |
| ID. b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,                   | id.         |
| ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,                       | id.         |
| ID. b. Rosine, fr., c. Mangiapan,                         | id.         |
| ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,                   | id.         |
| SAINT-TROPEZ, b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,            | id.         |
| ID. b. Charles, fr. c. Allègre,                           | id.         |
| ID. b. Tante, fr., c. Davin,                              | id.         |
| ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,                            | id.         |
| SAN REMO, brick-goél. Constansa Tita, ital., c. Marcenare | fûts vides. |

SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHÉS

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 23 des statuts.

La réunion aura lieu le **Vendredi 15 Mai, à 9 heures et demie du matin**, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1<sup>o</sup> Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;

2<sup>o</sup> Lecture du rapport des Commissaires ;

3<sup>o</sup> Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;

4<sup>o</sup> Approbation des comptes de l'exercice 1895-1896 et décharge à qui de droit s'il y a lieu ;

5<sup>o</sup> Affectation des bénéfices, fixation du coupon ;

6<sup>o</sup> Nomination des Commissaires pour l'exercice 1896-1897 ;

7<sup>o</sup> Tirage des obligations à rembourser.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en assemblée générale extraordinaire.

La réunion aura lieu le **Vendredi 15 Mai, à 11 heures du matin**, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

Modification à l'article 36 des Statuts.

Conformément à l'article 24 des Statuts, nul ne peut assister aux assemblées générales, s'il n'est porteur de **vingt actions**.

Conformément à l'article 28 des Statuts, les actionnaires doivent pour avoir le droit d'assister aux assemblées générales, déposer leurs titres deux jours au moins avant l'assemblée générale.

En conséquence, Messieurs les Actionnaires pourront opérer ce dépôt dans les caisses de la Société, à partir du 5 mai tous les matins, de 9 à 11 heures.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Imprimerie de Monaco — 1896